

Déclaration FSU – CTMEN du 15/11/2017

Ce comité technique ministériel se tient en plein débat budgétaire au Parlement. Celui-ci est éloquent quant aux choix faits par le gouvernement et leurs conséquences sur les services publics. Le gouvernement orchestre d'un côté la réduction des dépenses publiques et de l'autre la diminution des recettes fiscales au profit des plus riches à travers la réforme de l'ISF et de la flat-tax sur les dividendes. Tout cela met gravement en danger notre modèle social et va accroître les inégalités.

En ce qui concerne l'éducation nationale, il y a des premières conséquences sur les moyens : la redistribution interne des emplois est inacceptable. Dans le 1^{er} degré, la mise en œuvre de classe à 12 élèves dans les CP en zones d'éducation prioritaire se fait au détriment du dispositif « plus de maîtres que de classes », et dans le 2nd degré et la filière administrative, c'est une nouvelle vague de suppressions de postes que nous subissons. Pourtant, les besoins en personnels sont criants pour améliorer les conditions de réussite des élèves, particulièrement dans le contexte démographique que l'on connaît et être à la hauteur des transformations socio-économiques qui sont devant nous. Or, la seule réponse politique de la part du ministère qui semble être esquissée esquive le défi d'une élévation générale du niveau de qualification et la nécessaire démocratisation du système scolaire comme les orientations données aux perspectives de réforme du lycée et du baccalauréat, de l'affectation des bacheliers dans l'enseignement supérieur, ou en matière de développement de l'apprentissage en témoignent.

Alors que le ministre annonce la formation professionnelle comme sa deuxième priorité, aucune mesure envisagée n'apporte de réponse aux problèmes récurrents des conditions de travail dégradées des personnels. La FSU renouvelle son vœu adopté lors du CTM du 11 février 2015 par la quasi-totalité des organisations syndicales pour que les professeurs exerçant dans la voie professionnelle et les professeurs d'EPS puissent bénéficier des mêmes conditions de pondération que leurs collègues de la voie générale et technologique.

Avec constance et détermination, la FSU a critiqué les approches adéquationnistes qui ont pour effet de priver les jeunes de leur choix en matière de formation initiale tant elles les subordonnent entièrement aux besoins à courts termes. Dans le même temps, le gouvernement instrumentalise le tirage au sort qui a eu lieu l'année dernière et l'échec des bacheliers professionnel à l'université pour mettre en place un système introduisant une faille dans le principe du baccalauréat comme premier grade universitaire donnant accès à l'enseignement supérieur. Pour la FSU, la solution n'est pas la sélection à l'entrée à l'Université mais de mener des politiques à la hauteur des besoins, avec les moyens de prendre en charge l'augmentation du nombre d'étudiants (+ de 40 000/an). Si la politique du gouvernement devait se mettre en place, elle pèserait sur les élèves des milieux les moins favorisés.

En outre, les conditions d'organisation du système éducatif vont encore être dégradées par les 200 suppressions de postes annoncées dans la filière administrative. Et l'accompagnement social et sanitaire des élèves et des personnels ne sera pas renforcé par l'absence de création de postes d'assistantes de service social ou d'infirmières scolaires.

Pour la FSU, une telle politique n'est en outre pas de nature à résoudre la crise d'attractivité du métier d'enseignant.

Une autre conséquence aggravante est celle des nouvelles dégradations des carrières, des rémunérations et du pouvoir d'achat, que le choix de l'austérité budgétaire fait par le gouvernement accentue. Il choisit de rester sourd aux exigences qui se sont exprimées dans les grèves et les manifestations le 10 octobre dernier. Pour la FSU, c'est inacceptable et scandaleux. Inacceptable car les personnels paient déjà chaque mois depuis deux décennies les conséquences en matière de pouvoir d'achat de l'insuffisance de revalorisation de la valeur du point d'indice. Inacceptable car les revalorisations des carrières permises par

PPCR sont légitimes et attendues par les personnels comme la reconnaissance de leur engagement quotidien au service de l'intérêt général. Scandaleux, car c'est une remise en cause de la parole de l'Etat, un acte à rebours des paroles aux atours bienveillants sur la confiance en eux.

Quant au rétablissement du jour de carence, dont l'inefficacité n'est plus à démontrer, comme on a pu le lire dans l'étude de l'Insee de vendredi dernier, puisque seule la répartition des congés par durée a été modifiée sans influencer sur le taux d'absence pour raison de santé, il s'agit surtout d'une mesure idéologique de défiance à l'endroit des fonctionnaires, contraire au principe de solidarité. Enfin, le mécanisme abscons de compensation de la hausse de la CSG, loin de donner du pouvoir d'achat comme annoncé, risque surtout d'en retirer.

La FSU réaffirme que le calendrier de PPCR doit être respecté et la valeur du point d'indice revalorisée pour rattraper le pouvoir d'achat perdu !

Enfin, le 8 novembre dernier, la FSU a organisé une journée pour soutenir les revendications des personnels contractuels et pour rappeler la nécessité d'engager un plan de titularisation à la hauteur des besoins que la précarité dans la fonction publique impose. Elle reste déterminée à poursuivre ce combat.